

L'ÉCHO DES 3 ROUES

MARS 2024



Le dicton du mois

«En mars, quand il fait beau, prends ton manteau.»

ÉDITO

Chères Résidentes, chers Résidents,

Nous voilà déjà bien installés en 2024, le mois de mars se prépare... Le printemps et sa douceur, les bourgeons, les fleurs et les petits oiseaux... Le temps file à ne plus savoir où nous en sommes, nous pouvons trouver cela effrayant mais la bonne nouvelle est que le beau temps et la douceur des températures reviennent à grands pas.

Nous pourrions dès à présent organiser des sorties comme des promenades, des piques-nique, des restaurants, des activités ludiques comme le bowling par exemple ou autres... À vous les idées, à nous l'organisation !!

La date de notre repas dansant sera le mardi 09 mars avec un repas italien, venez nombreux pour danser et faire la fête 🥳 avec à la musique, Jean-Pierre Rimbart.

À la suite d'un grand nombre d'arrivée et de départ durant l'année 2023, je vous propose d'organiser une nouvelle élection pour élire 4 représentants des résidents qui pourront être présents lors des réunions telles que les conseils d'administration et l'assemblée générale. Les élections se tiendront au restaurant, jeudi 14 mars à 16h30 autour d'un gouter.

Enfin, vous aurez la chance de pouvoir partir en escapade à Saint Savin, jeudi 28 mars pour déjeuner au Pâtisson et visiter pour ceux qui le veulent l'abbatiale ou se promener en bord de Gartempe.

Nous vous souhaitons un très agréable mois de mars et surtout restez vigilants avec les températures qui peuvent être encore bien fraîches. N'oubliez pas le dicton ci-dessus...

NOUS VOUS REMERCIONS DE NE PAS LAISSER VOS CLEFS DANS LA SERRURE LORSQUE VOUS FERMEZ VOTRE PORTE D'ENTRÉE CAR NOUS NE POUVONS PLUS OUVRIR LA PORTE PAR L'EXTERIEUR SI IL VOUS ARRIVE QUELQUE CHOSE.

Damien de Bellevue
Directeur



ANIMATIONS

Tous les LUNDI 15h00 → Loto (2,50 €)

Le 18 mars : loto animé par Éliane.

Tous les MARDI 15h00 → Petit Bac

Sauf le 19/03

Mardi 12 mars

→ Repas dansant - 12h00/17h30

Tous les MERCREDI 15h00 → Atelier créatif

Sauf le 20/03

MESSE → Mercredi 13/03 à 15h00

Tous les JEUDI 09h45 → Gymnastique douce

Tous les JEUDI 15h00 → Chorale

Sauf le 21/03

Prochaine pédicure : jeudi 07 mars

Élection des représentants des Résidents :
jeudi 14 mars à 16h30

Conseil de Vie Sociale : jeudi 21 mars 15h00

Restaurant Le Pâtisson: jeudi 28 mars 11h30

Tous les VENDREDI 15H00 → Questions
sans Champion

Sauf le 22/03

Courses à domicile :

Commande avant : vendredi 08/03 et 22/03

Livraison chez vous : lundi 12/03 et 26/03

ARRIVÉES et DEPARTS des RÉSIDENTS

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée courant février de **Madame Claudine Giraud** appartement 9 (résidence principale SCALIS) en provenance de Niherne. **Madame Cindy Oczynski** arrivera dans l'appartement de **Monsieur Max Dégrouas**, app 34 (résidence principale SCALIS) qui déménagera à la place de **Madame Christiane Pellerin**, app 3 (résidence principale SCALIS) qui nous a quittée pour se rendre au Tournesol à la Cubissole. **Monsieur Denis Gauthier**, app 21 (résidence principale SCALIS) nous a également quitté pour déménager en service USLD à la Cubissole.

ANNIVERSAIRES des RÉSIDENTS

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à **Mesdames Germaine Augier et Germaine Dahu** le 04, et à **Messieurs Richard Gumny** le 07 et **Jean-Claude Aubier** le 17 mars.

ANNIVERSAIRES du PERSONNEL

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à **Nadine Lesiak** le 10, **Laetitia Douadic** le 17 et **Mathilde Sellier** le 20 mars .

CONGÉS du PERSONNEL

Nadine Lesiak sera en congé du 16 au 24 mars inclus.

Béatrice Bouloux sera en congé du 15 au 24 mars inclus.

Mathilde Sellier sera en congé du 28 février au 03 mars inclus et du 22 au 28 mars inclus.

Eugénie Lamarque sera en congé du 03 au 10 mars inclus et du 27 mars au 05 avril inclus.

Laetitia Douadic sera en congé du 04 au 10 mars inclus.

Damien de Bellevue sera en congé du 26 février au 03 mars inclus.

DOCUMENTS

Facture de Février 2024

Vous trouverez votre facture du mois de février 2024*.
(loyer et repas du 1er au 29 février 2024)

(*) N'hésitez pas à nous laisser remplir votre chèque si vous avez des difficultés d'écriture.

(*) Nous vous remercions par avance de régler votre facture avant le 15 mars 2024 - Ordre du chèque*: AGFL